

**Charte Engagement :  
Chèque cadeau Figeac Coeur de Vie**



Entre :

et

L' Association

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom de L'enseigne : \_\_\_\_\_

Adresse Complète : \_\_\_\_\_

Représenté par : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Figeac Coeur de vie

6, rue Gambetta

46100 Figeac

05 81 24 02 53

Figeaccoeurdevie@gmail.com

**Article 1 : OBJET**

- Figeac développement Commercial est gérant du système de chèques cadeaux figeacois.
- Le chèque cadeau est vendu aux entreprises et particuliers pour soutenir l'économie locale.

**Article 2 : ENGAGEMENT DE FIGEAC DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**

- Rembourser les chèques cadeaux aux adhérents à jour de leur cotisation à réception des relevés vérifiés et validés.
- Communiquer aux clients une liste des adhérents acceptant les chèques cadeaux et tenir celle-ci à jour.
- Faire la promotion du chèque cadeau et en assurer sa distribution.
- Prélever 5% de frais de gestion sur le montant TTC.

**Article 3 : ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT**

- Tenir à jour son encart personnel sur le site Boutic Figeac (cocher l'option chèque cadeau)
- Accepter les chèques cadeaux pendant 1 an et ce, même en période de soldes et promotions, à condition d'avoir réglé sa cotisation annuelle à l'association.
- Renvoyer à Figeac Coeur de Vie les chèques cadeaux rentrés dans vos commerces, au moyen du bordereau de remise que nous vous enverrons par mail à votre demande (bientôt disponible sur le site espace adhérent), et ce maximum 1 mois après la date validité du chèque .
- Vérifier l'authenticité des chèques cadeaux (encre fluo au recto, pointillés de découpe)

Fait à Figeac le ..... / ..... / .....

L'enseigne : (signature et Tampon)

Figeac Cœur de Vie